

## Nouveau siège de l'agglomération ou la schizophrénie\* de Monsieur VINCENT

### Sur le site de l'agglomération :

## Les nouveaux locaux de l'agglomération

Dans quelques mois, les services de Saint-Etienne Métropole vont emménager dans le quartier en pleine mutation de Châteaueux à Saint-Etienne.



Le quartier d'affaires de Châteaueux à Saint-Étienne

### Le projet

Suite à une consultation de promoteurs, une commission composée des administrations et services concernés, a désigné comme lauréats la société Cogedim et Pierre Nallet Immobilier assistés de l'architecte Manuelle Gautrand pour réaliser le projet. Cette architecte est à l'origine notamment du siège de Citroën sur les Champs Elysées, du musée d'art moderne de Lille...

Saint-Etienne Métropole emménagera dans la partie en porte-à-faux de la structure (à l'angle de la rue de la Montat, de l'avenue Denfert Rochereau et de l'avenue Grüner).



La maquette du projet

Pour traiter ce devenir, l'idée de l'architecte Manuelle Gautrand a été de créer une volumétrie continue mais sinueuse, qui tantôt prend appui sur le sol, tantôt s'en détache pour former de grandes portes et de grands portes-à-faux au dessus du site.



Mars 2009

La continuité de cette volumétrie permet d'assurer une excellente flexibilité : à tout moment, les usagers peuvent s'organiser entre eux pour diminuer ou augmenter leur surface au profit ou au détriment de l'autre. Trois portes, disposées en quinconces, permettent des échappées visuelles et piétonnes de toute part.



Avril 2009

### L'immeuble

L'immeuble se développe sur 8 niveaux plus mezzanine, avec un futur restaurant d'entreprises au rez-de-chaussée et un parking enterré sur 4 niveaux de 402 places. L'immeuble pourra accueillir au total 1500 postes de travail.

La section de cette volumétrie est vitrée pour trois des faces, jaune pour la quatrième : comme un marquage de lumière, la face jaune vient éclairer l'intérieur de l'îlot et accentuer la lisibilité générale du "pliage".



Juillet 2009

### L'aménagement des espaces

#### Niveau rez de chaussée

- Un espace d'accueil convivial avec borne d'information interactive pour le public

#### Niveaux supérieurs

Les services de Saint-Etienne Métropole seront répartis sur 8 niveaux :

- 1er étage : Transports urbains et Voirie
- 2ème étage : Environnement
- 3ème étage : Développement économique, Enseignement supérieur
- 4ème étage : Documentation et Conseil de Développement

- 5ème étage : Ressources humaines et Finances
- 6ème étage : Commande publique et Maitrise d'ouvrage publique
- 7ème étage : Aménagement du territoire
- 8ème étage : Direction Générale, Cabinet des élus et Communication



Novembre 2009

### Côté technique... Un parti pris innovant

- poteaux poutres en béton pour les plateaux de bureaux avec façades béton porteuses pour les espaces sur parvis
- charpente métallique pour les parties en ponts ou porte à faux
- mur rideau pour les façades sur rue
- percement avec châssis dans voile de béton sur le parvis



Détails de la structure



### La gestion thermique du bâtiment

Le bâtiment a été étudié pour palier à tous problèmes thermiques avec un système de rafraîchissement.

La façade nord est en mur rideau avec alternance de parties pleines et transparentes, lumineuse sans pour autant être pénalisée par une transmission de chaleur par rayonnements.

La volumétrie du bâtiment permet de limiter les vis-à-vis et d'assurer une bonne luminosité intérieure.



Mars 2010



Vue depuis la Rue de la Montat

La prise en charge progressive de plusieurs compétences et l'éclatement de ses directions sur 11 sites a poussé la communauté d'agglomération à **regrouper ses services sur un même lieu** pour favoriser :

- un gain de temps et d'efficacité,
- le développement d'une « culture communautaire » commune,
- une plus grande lisibilité vis à vis des usagers et des citoyens,
- de nouvelles pratiques de transport et des démarches éco citoyennes.

### Etre plus visible et plus proche du citoyen

**Dès juin 2010**, la communauté d'agglomération bénéficiera de meilleures conditions de travail et rendra ainsi son action plus visible auprès des citoyens pour **améliorer l'efficacité de ses services**.



Visite de chantier

### Favoriser l'utilisation des transports en commun...

L'ensemble du personnel de Saint-Etienne Métropole, **quel que soit le mode de locomotion utilisé** (train - tram - bus) et le lieu d'habitation (Saint-Etienne, Saint-Chamond, agglomération stéphanoise, plaine du Forez) pourra utiliser les transports en commun grâce à une **localisation géographique très favorable du nouveau siège** qui associe proximité du centre ville, de la nouvelle ligne de tramway (ligne 5) et de la gare TGV (à 300 m).



Plan de la ville (source Cogedim)

Un **Plan de Déplacement d'Entreprise** (P.D.E.), véritable démarche d'organisation des déplacements au travail, visera à mettre en place des actions durables pour offrir des solutions alternatives en favorisant des modes de transports collectifs et les modes doux...



Plan du quartier (source Cogedim)



#### ▪ **L'immeuble**

Surface totale **25 000 m<sup>2</sup>**

Longueur **108 m**

Largeur **43 m**

Hauteur maximum **34 m**

Le porte-à-faux d'angle sans appui au sol **25 m par 20 m**

#### ▪ **Le siège de Saint-Etienne Métropole**

**236** postes de travail

- **Fin 2007** : démarrage de l'opération
- **2008** : travaux de structure
- **Printemps 2009** : habillage des façades (murs, rideaux)
- **Début 2010** : fin prévisionnelle des travaux
- **Juin 2010** : déménagement des services de Saint-Etienne Métropole en 2 phases



Visite de chantier

## DANS LE MAGAZINE MUNICIPAL

### MAJORITÉ MUNICIPALE

#### **Le ruineux « palais jaune » de Monsieur Thiollière**

Regardez-le bien, ce grand immeuble destiné à loger les services de l'Agglomération, qui s'achève au-dessus de Châteaureux, en forme de cubes géants, peint dans un jaune acide ; il y a de quoi grincer des dents.

En effet, c'est dans cette bâtisse que Monsieur Michel Thiollière a décrété que s'installerait le siège de Saint-Étienne Métropole : coût 22 millions d'euros ; facture que l'on va commencer à payer seulement maintenant, à cause des différés d'emprunts... pour ne pas augmenter les impôts avant les élections de 2008 ! Les Stéphanois assumeront la moitié de la dépense, soit l'équivalent de dix-huit crèches.

Pendant ce temps, la Métropole est contrainte de renoncer à la réalisation de zones d'activités, de trancher dans le renouvellement des bus et même de renoncer à promouvoir l'amélioration de sa qualité urbaine, donc de son attractivité. Ce qui aurait permis, de plus, de donner un coup de pouce à l'activité des entreprises et des artisans locaux. Pendant ce temps, Monsieur Michel Thiollière ose déclarer : « il faut des projets fédérateurs, créateurs d'emplois et générateurs de richesses ».

Quelles richesses va donc générer ce palais à la Bokassa ?

\*Le terme est par ailleurs fréquemment utilisé au sens figuré, notamment dans la presse, pour évoquer des attitudes ou des propos simplement contradictoires.